



SUPPORT DE COURS

RÉSUMÉ



ENA 2022

Sous la supervision de

Dr KAKOU ADJA Epse ASSI,
Université Félix Houphouët-Boigny

ont participé à l'élaboration du présent document :

Dr DJESSAN BI Win
Ecole Normale Supérieure

Dr GUEU TOPE
Université Félix Houphouët-Boigny

M.NADO TOHOURI
M. KOUADIO Manzan

Ablanion.com
Nos produits, vos solutions !

Avant-propos

Chaque année, plusieurs diplômés sortis des lycées, des Universités et des Grandes Ecoles de Côte d'Ivoire partent à la recherche d'un emploi autant dans le secteur privé que dans le secteur public. Jusqu'à ce jour, l'entrée dans les administrations publiques se fait par voie de concours. Celui d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) est l'un des plus prisés. Cela tient autant à la renommée que cette école s'est construite qu'aux types d'emplois auxquels elle donne lieu.

Le concours d'entrée à L'Ecole Nationale d'Administration draine à chacune de ses sessions annuelles des milliers de candidats. L'un des soucis de ceux-ci est de se préparer et de bien le faire. Chacun le fait à sa manière, en mêlant travail individuel, travail de groupe, cours chez des particuliers, cours officiels, achat de documents... L'ENA se doit de les accompagner. Et pour au moins deux raisons.

La première réside dans ceci que tous les candidats n'ont pas la possibilité de lire les textes régissant le concours. Ils naviguent donc à vue, se fiant à des informations entendues çà et là. Cela n'est pas à leur avantage.

La seconde raison est que l'ENA espère des candidats des profils précis que les formateurs installés dans la ville ne savent pas toujours par méconnaissance de l'esprit de l'institution. Ils égarent – en toute bonne foi – nombre de candidats qu'ils entendent pourtant aider.

C'est pour répondre à tous ces défis que les responsables de l'ENA, deux années après la reprise du concours, ont décidé de mettre à la disposition des candidats des documents qui puissent répondre à leur besoin de formation et d'information dans le cadre de leur préparation. Ces documents viennent soutenir les cours officiels de préparation.

L'objectif est, dans la logique de la formation continue, de produire des documents d'un abord facile et qui pourtant balayent les champs de compétences, de méthodologie et de discipline exigés aux différentes phases du concours.

En plus de leurs volets théoriques et méthodologiques, ils se veulent pratiques, en proposant des exercices traités par des formateurs compétents.

Notre souci est de soutenir les candidats dont la réussite au concours et dans l'emploi visé est aussi un succès de notre Ecole Nationale d'Administration.

Merci à tous les experts qui ont participé à l'élaboration du présent document.

Et surtout bonne préparation aux candidats à l'épreuve de résumé de texte.

La Direction Générale

Table des matières

Avant-propos.....	02
I-CONSIDERATIONS PEDAGOGIQUES.....	06
I-1-Objectifs du résumé de texte argumentatif.....	06
I-2-Compétences attendues du candidat.....	06
I-2-1-L'aptitude à lire et à comprendre un texte argumentatif.....	06
I-2-2-L'aptitude à sélectionner des idées.....	06
I-2-3-L'aptitude à reformuler des idées.....	06
I-2-4-L'aptitude à la synthèse des idées.....	06
I-2-5-La maîtrise de la langue.....	07
II-ASPECTS THEORIQUES.....	08
II-1-Le mot.....	08
II-1-1-Essai de définition.....	08
II-1-2-Description de la morphologie des mots.....	08
II-1-3-Formation des mots	08
II-1-4-Familles de mots, champ lexical et champ sémantique.....	10
II-1-4-1-Qu'est-ce qu'une famille de mots ?	10
II-1-4-2-Qu'est-ce qu'un champ lexical ?	10
II-1-4-3-Qu'est-ce qu'un champ sémantique ?	10
II-1-5-Dénotation et connotation.....	11
II-1-5-1-La dénotation.....	11
II-1-5-2-La connotation.....	11
II-1-6-Les relations de sens : homonymie, synonymie, homographie, antonymie, paronymie	11
II-1-6-1-L'homonymie.....	11
II-1-6-2-L'homographie.....	11
II-1-6-3-La paronymie.....	12
II-1-6-4-L'antonymie.....	12
II-1-6-5-Synonymie.....	12
II-2-La phrase.....	13
II-2-1-Phrase nominale vs phrase verbale.....	13
II-2-1-1-Phrase nominale	13
II-2-1-2-Phrase verbale.....	13
II-2-2-Phrase simple vs phrase complexe.....	13
II-2-2-1-Phrase simple.....	13
II-2-2-2-Phrase complexe.....	14
II-2-3-Types de phrases vs formes de phrases.....	14
II-2-3-1-Types de phrase.....	14
II-2-4-2-Formes de phrase.....	15
II-3-Les connecteurs.....	15
II-3-1-Les connecteurs d'organisation.....	15
II-3-2-Les connecteurs logiques.....	16
II-4-Le paragraphe dans le texte argumentatif.....	17
II-4-1-L'idée générale du paragraphe.....	17
II-4-2-Les idées secondaires ou explications.....	18
II-4-3-Les exemples.....	

III-RAPPEL METHODOLOGIQUE.....	19
III-1-Comment lire un texte	19
III-2-Thème et thèse du texte support.....	19
III-3-L'argumentation.....	20
III-4-Identification et reformulation des idées	20
III-5-Le mot : reformulation.....	20
III-6-Le traitement des énumérations.....	21
III-7-Les exemples.....	21
III-8-Les citations.....	21
III-9-Les chiffres.....	21
III-10-Le comptage des mots.....	22
VI-APPLICATIONS PRATIQUES DU RESUME.....	23
Texte 1	24
Etude du texte 1.....	25
Résumé du texte 1	26
Texte 2	27
Etude du texte 2.....	28
Résumé du texte 2.....	29
Texte 3	30
Etude du texte 3.....	32
Résumé du texte 3.....	33
Texte 4	34
Etude du texte 4.....	36
Résumé du texte 4.....	36
Texte 5	37
Etude du texte 5.....	38
Résumé du texte 5.....	39
V-CONSEILS PRATIQUES POUR PRODUIRE LE RESUME DE TEXTE.....	40
VI-EXERCEZ-VOUS.....	41
BIBLIOGRAPHIE.....	42

I-CONSIDERATIONS PEDAGOGIQUES

Chaque exercice écrit ou oral auquel sont soumis les candidats au concours d'entrée à l'ENA repose sur des bases pédagogiques précises. Que vise le résumé de texte argumentatif en termes d'objectifs ? Quelles sont les qualités requises et sur lesquelles le candidat doit s'appuyer ?

I-1-Objectifs du résumé de texte

A la fin de l'apprentissage, le candidat aux concours professionnels doit être capable de résumer un texte au 1/3 ou au 1/4 de son volume initial, dans une langue correcte en respectant la méthodologie de l'exercice.

Cet objectif transite par l'acquisition de certaines compétences de la part du candidat.

I-2-Compétences attendues du candidat

Qu'est-ce qu'une compétence ? Pour répondre à cette question, référons-nous au Décret relatif aux Missions de la Communauté Française. Il y est écrit qu'une compétence est : « L'aptitude à mettre en œuvre un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'aptitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Sur cette base, le candidat doit faire montre des aptitudes qui sont autant d'objectifs intermédiaires à atteindre dans le processus d'élaboration d'un résumé de qualité.

I-2-1-L'aptitude à lire et à comprendre un texte

La lecture constitue la première étape de l'activité du résumé. Elle donne l'occasion au candidat d'entrer en contact avec le texte. Une bonne lecture doit tenir compte de la spécificité du type de texte. Un texte argumentatif n'étant ni un récit de fiction ni un poème, des codes spécifiques doivent être perçus par le candidat.

Ainsi, comprendre un texte, c'est parvenir au décryptage de son contenu, à l'identification de son thème, de la thèse de l'auteur, des idées essentielles constitutives des paragraphes tels qu'ils s'enchaînent dans le texte A.

I-2-2-L'aptitude à sélectionner des idées

Le candidat doit pouvoir différencier les idées principales des paragraphes des idées de moindre importance. Une fois identifiées, ces idées principales doivent être hiérarchisées en suivant l'ordre et la logique des idées du texte A. C'est en fonction d'eux que le texte A pourra être concentré (résumé) sans rien perdre de son sens initial.

I-2-3-L'aptitude à reformuler des idées

Le candidat est appelé à reformuler les idées principales du texte A. Pour ce faire, il doit convoquer tout le lexique qu'il a intériorisé au cours de ces différents apprentissages, lecture et pratique de la langue. De la sorte, il pourra utiliser ses propres mots grâce aux ressources de la synonymie et des équivalences pour restituer la pensée de l'auteur.

I-2-4-L'aptitude à la synthèse

Le candidat doit être capable de s'exprimer de façon concise dans le traitement des idées du texte A. En d'autres termes, il doit pouvoir dire en peu de mots, chaque fois que cela est possible, ce que l'auteur a exprimé en plusieurs mots ou paragraphes à partir de son propre vocabulaire. Il importe donc que le candidat dispose d'un vocabulaire riche.

I-2-5-La bonne maîtrise de la langue

Puisqu'il s'agit, en définitive, d'un exercice littéraire, la rédaction du résumé requiert des compétences autant au niveau lexical, au niveau syntaxique, qu'au niveau sémantique. Il faut au candidat, en plus de la richesse du vocabulaire, un sens de la construction. La langue devra être plutôt soutenue, dénuée de toute confusion possible ; bref, le résumé doit être d'une grande clarté et présenté sur une copie propre.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

II-ASPECTS THÉORIQUES

Nous traiterons ici de questions qui concernent le lexique, la syntaxe et l'organisation du texte. Une connaissance élémentaire de ces notions devrait permettre au candidat d'entrer, sans excès d'appréhension dans le texte et d'en manipuler les outils avec efficacité. Mais avant, définissons le résumé de texte.

Le résumé

Le résumé est un exercice de réflexion qui consiste à réduire le volume d'un texte. Il s'agit d'une réduction quantitative et on qualitative. C'est-à-dire, débarrasser un texte de toutes les idées secondaires : explication, citation, exemple, énumération, anedocte, commentaire... Finalement, le résumé est un texte constitué exclusivement d'idées essentielles.

Qu'est qu'une idée essentielle

Une idée essentielle est une idée porteuse d'informations nouvelles. D'une idée essentielle à une autre, l'auteur fait progresser son argumentation jusqu'à son terme.

II-1-Le mot

II-1-1-Essai de définition

La fréquence d'utilisation quotidienne des mots les rend tellement usuels que leur connaissance semble évidente. Pour, la seule question « Qu'est-ce qu'un mot ? » suffirait à dissiper toutes les certitudes. Les linguistes répondent à cette question. Par le double jeu de la morphologie et de la sémantique lexicales, le mot est « l'unité de base du système grammatical et dénomiatif que forme la langue »¹. Un mot appartient à une classe grammaticale ou partie du discours. Selon Grevisse, ces parties du discours sont : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Sur le plan de la grammaire, tout mot se range obligatoirement dans l'une de ces catégories. Sur le plan de la dénomination, les mots sont rattachés à des référents.

II-1-2-Description de la morphologie des mots

La morphologie est l'étude de la forme. Les mots français présentent au moins trois morphologies : une seule entité (*midi*), deux entités agglutinées (*portefeuille*), deux ou plusieurs entités reliées par le moyen d'un trait d'union (*après-midi*), deux ou plusieurs entités composées avec des blancs (*pomme de terre*).

Mais la morphologie de base repose sur le morphème. Qu'est-ce qu'un morphème ? On appelle morphème « l'unité minimale porteuse de sens obtenue par segmentation des énoncés »². Le morphème est une forme porteuse de sens. Il se décompose obligatoirement en entités inférieures. Prenons pour exemple cailloux. Ce mot est un morphème car de sa division, on ne pourra plus avoir que deux syllabes (*caïl* et *loux*) qui prises de la sorte ne renvoient à aucun référent. A leur tour, les deux syllabes (*caïl*) et (*loux*) ne peuvent donner que des lettres vocaliques ou consonantiques ($c + a + i + l + l + o + u + x$).

Dans sa description, Marc Wilmet³ distingue :

- le mot graphique qui est repérable grâce aux deux blancs qui le démarquent (*ami, pays*) ;
- le mot phonique qu'isolent deux poses orales. Il est perçu par l'ouïe (*aujourd'hui, hier, les amis*) ;
- le mot sémantique qui porte un sens (*pomme de terre, arc-en-ciel, départ, du coq à l'âne...*) ;
- le mot lexicographique qui est le mot du dictionnaire. Dans un dictionnaire, on ne verra jamais un mot comme *peines* ou *tombais*. Le dictionnaire présentera les prototypes *Peine* et *Tomber*. Il prendra toutefois soin de présenter les déclinaisons possibles de ces mots.

Regardons à présent la formation des mots en français.

II-1-3-Formation des mots

Les principaux mécanismes de formation des mots sont **la dérivation et la composition**. Ils sont renforcés par les emprunts et par la siglaison. La conversion est aussi un mécanisme transversal pour les classes grammaticales. Voici les définitions et les exemples de ces mécanismes :

-la dérivation : elle consiste à créer des mots à partir l’affixation d’un morphème. On lui adjoint des affixes, c’est-à-dire des préfixes (en début de mot) ou des suffixes (en fin de mot) pour obtenir un autre mot de même famille, mais de sens différent.

Exemple : **terre** (morphème)

Mots dérivés : **atterrir** (préfixe at + radical + suffixe ir) ; **enterrer** (préfixe en + radical + suffixe er) ; **enterrement** (préfixe en + radical + suffixe ment) ; **déterrer** (préfixe de + radical + suffixe re) ; **parterre** (préfixe par radical).

Les préfixes et les suffixes ont des sens précis. En voici quelques-uns.

PREFIXE	SENS	EXEMPLES	PREFIXE	SENS	EXEMPLES	PREFIXE	SENS	EXEMPLES
arbor	Arbre	Arboriculture	aéro	Air	Aérostat	manie	passion	Mélomane
Calor	Chaleur	Calorifère	algie	Douleur	Névralgie	onyme	mot	Homonyme
Igni	Feu	Ignifuge	Archie	commandement	Anarchie	ortho	droit	Orthographe
moto	qui meut	Motoculteur	anthropo	Home	Philanthrope	phago	qui mange	Anthropophage
Fère	qui porte	Mammifère	Auto	de soi-même	Automobile	phil	ami	Philanthrope
multi	Nombreux	Multicolore	Bio	Vie	Biologie	phobe	ennemi	Hydrophobe
Uni	Unique	Univoque	chromo	Couleur	Polychrome	phone	Voix	Téléphone
omni	Tout	Omnivore	chrono	Temps	Chronologie	poly	nombreux	Polychrome
Pède	Pied	Bipède	dactylo	Doigt	Dactylographie	mono	Unique	Monogame
Cide	qui tue	Insecticide	Game	Marriage	Polygame	pyro	Feu	Pyromane
Fuge	qui fuit	ignifuge	Géo	Terre	Géologie	scope	Vision	Télescope
Pare	qui porte	Ovipare	Hippo	Cheval	Hippophage	thèque	armoire	Bibliothèque
primi	Premier	Primipare	Homo	semblable	Homographe	thérapie	traitement	Hydrothérapie
radio	Rayon	Radiométrie	Hydro	Eau	Hydrophobe	thermo	chaleur	Thermophile
Vore	qui mange	Omnivore	Logie	Science	Graphologie	télé	au loin	Télescope
Fique	qui produit	frigorifique	Latre	qui adore	Idolâtre	zoo	Animal	zoologie

-la composition : c’est le regroupement de mots initialement indépendants. Ils ne sont pas toujours réunis par un trait d’union.

COMPOSITIONS	EXEMPLES	COMPOSITIONS	EXEMPLES
Nom+nom	Un timbre-poste	Verbe+verbe	Laissez-passer
Nom+ adjectif	Une chaise longue	Expression figées	Le qu’en dira-t-on
Nom+prép+nom	Chemin de fer	Adjectif+adjectif	Aigre-doux
Adverbe+nom	Avant-garde	Adverbe+adjectif	Contre-productif
Préposition+nom	à-pic	Préposition+adjectif	D’ailleurs
Verbe+nom	Portefeuille	Adverbe+participe	Malentendant

-les emprunts : il s’agit pour une langue donnée t’intégrer à son lexique les mots d’une autre langue. Les mots français sont d’origines diverses

ORIGINES	EXEMPLES
Anglaise	Parking, meeting, business, mentoring, jogging...
Japonaise	Kimono, karaoke
Allemande	Vampire, bivouac, vasistas
Espagnole	Castagnette,
Libanaise	Chawarma,
Arabe	Carafe, salem, salamaleque,

-la siglaison : c’est lorsque des sigles deviennent des mots ou noms

SIGLES	EXEMPLES
ONU	Un fonctionnaire onusien
ENA	Un énarque
SMIC	Un smicard
CAPES	Un capésien

-la conversion : les mots quittent leurs classes grammaticales initiales pour en intégrer une autre.

MODIFICATIONS DE CLASSES	EXEMPLES	MODIFICATIONS DE CLASSES	EXEMPLES
Adjectif pour nom	Le vrai	Conjonction pour nom	Des si et des mais
Pronom pour nom	Le moi , le ça	Nom pour adjectif	Une veste marron
Verbe pour nom	Le boire	Adverbe pour adjectif	Un homme bien
Préposition pour nom	Un contre	Adjectif pour adverbe	Chanter fort
Adverbe pour nom	Le dessus	Préposition pour adverbe	Je suis pour

La réalité linguistique à laquelle correspond le mot fait appel à des notions variées. Les bases de sa définition, les approches de sa morphologie, les mécanismes de sa formation aident à mieux comprendre le sens construit. On évitera, dans le résumé, tout néologisme, encore moins les barbarismes. Mais dans le contexte du texte, tout mot entretient avec les autres des relations qu'il faut aussi éclairer si l'on veut comprendre l'argumentation.

II-1-4-Familles de mots, champ lexical et champ sémantique

Ces notions lexicologiques, bien que voisines, ne sont pas pareilles.

II-1-4-1-Qu'est-ce qu'une famille de mots ?

La construction d'une famille de mots se fonde sur la racine, qui est elle-même liée à l'étymologie d'un mot. *Le Maxi memo* de Hachette donne l'exemple du mot CHEVAL dont les deux étymologies produisent deux familles différentes de mots parce qu'elles sont générées par deux racines distinctes.

- Premiers exemples de mots de la famille de CHEVAL sur la base de l'étymologie latine (caballum) : **chevalin**, **chevalier**, **chevaleresque**, **chevalerie**, **cavalcade**, **cavalier**, **cavalerie**, **chevaucher**, **chevauchée**, **chevauchement**.
- Deuxièmes exemples de mots de la famille de CHEVAL sur la base de l'étymologie grecque (hippon) : **hippique**, **hippisme**, **hippodrome**, **hippocampe**, **hippopotame**
- Elargissement de la famille des mots de CHEVAL : **équitation**, **équidé**, **équestre**.

II-1-4-2-Qu'est-ce qu'un champ lexical ?

On désigne ainsi l'ensemble formé par tous les mots du lexique concernant un même domaine, une même activité ou une même notion. Le champ lexical regroupe tous les mots appartenant aux classes grammaticales les plus variées. Illustrons cette notion avec le même exemple du mot CHEVAL. Son champ lexical prend en compte tous les noms, adjectifs, verbes, interjections, proverbes et expressions figées qui renvoient à cet animal et à l'usage qu'on en fait.

- **noms** : étalon, mustang, bourrin, pissat, crinière, colique, harnais, cocher, écurie, abreuvoir, trot...
- **adjectifs** : pur-sang, alezan, fringant...
- **verbes** : enfourcher, aller au pas, étriller...
- **interjections** : hue, dia...
- **proverbe** : qui veut aller loin ménage sa monture...
- **expressions figées** : monter sur ses grands chevaux, faire volte-face, jeter sa gourme...

II-1-4-3-Qu'est-ce qu'un champ sémantique ?

Les mots peuvent être polysémiques. Cela veut dire qu'ils peuvent avoir plusieurs sens. Ils sont donc différemment compris dans un emploi ou dans un autre. La dénotation (représentation et désignation) peut donc être polysémique. L'ensemble des sens possibles que peut prendre un même mot forme son champ sémantique. Illustrons ces propos avec les différents sens du mot TÊTE dans *Le Petit Robert* 2013.

▪ Sens propre (sens premier) :

- Partie antérieure ou supérieure des animaux : tête de cochon ;
- Partie supérieure du corps de l'être humain : mal de tête ;
- Représentation de la partie supérieure du corps humain : tête sculptée ;
- Mesure de cette partie du corps : dépasser d'une tête une personne.

▪ Sens figuré ou détourné (sens second)

- Siège de la pensée : c'est une tête, être une tête en l'air ;
- Etre animé : un vote par tête, cent têtes de cheval ;
- Ce qui se présente en premier : tête d'un engin ;
- Position, lieu, situation : voiture de tête.

II-1-5-Dénotation et connotation

II-1-5-1-La dénotation

C'est le fait que des mots désignent une réalité ou une action :

- **un poisson** est un animal aquatique ;
- **boire** est une action qui consiste à avaler un liquide ;
- **marcher** est une action qui consiste à faire des mouvements des pieds en avançant.

II-1-5-1-2-La connotation

C'est une idée supplémentaire (culturelle ou individuelle, mais toujours contextuelle) que l'énonciateur ajoute au sens dénoté du mot. La connotation est péjorative (négative) ou méliorative (positive). On dit aussi connotation laudative.

- **un poisson** d'avril est une farce ou une blague de mauvais goût ;
- **boire** dans *Tu ne fais que boire et t'enivrer* prend une connotation négative ;
- **marcher**. « Depuis que tu travailles, tu ne fais que marcher » est emprunt d'une connotation péjorative pour le mot **marcher**.

II-1-6-Les relations de sens : homonymie, synonymie, homographie, antonymie, paronymie

II-1-6-1-L'homonymie

Il y a homonymie lorsque deux ou plusieurs mots de sens différents s'écrivent différemment, mais se prononcent de manière identique. Ainsi, **maire**, **mer** et **mère** /mɛr/ sont des homonymes, de même que **paire**, **perd**, **père** /pɛr/ ou encore **chaire**, **cher**, **chère** /ʃɛr/. Les homonymes peuvent être des homographes.

II-1-6-2-L'homographie

Il y a homographie lorsque les homonymes s'écrivent de la même manière :

- Un terrain **vague** (du latin *vacuus* qui signifie vide) et un souvenir **vague** (du latin *vagus* qui signifie errant).
- un vent **frais** (le froid). Du pain **frais** (qui sort des fourres)
- Les poules **couvent** leurs œufs (étapes de la reproduction des oiseaux). Les filles vont au **couvent** (maison de vie religieuse chrétienne).
- Il **bouche** le trou. (action de fermer). Il a ouvert sa **bouche**. (corps humain)
- Le chrétien **loue** Dieu. (adoration et louange) Le locataire **loue** une maison (paiement)

II-1-6-3-La paronymie

La paronymie concerne les mots dont la proximité est souvent source de confusion. Le candidat doit donc être vigilant face à des mots tels que :

MOT 1	MOT 2	MOT 1	MOT 2
Avènement	Événement	Inclination	inclinaison
Cinglant	Sanglant	Infecté	infesté
Collision	Collusion	Papillonner	papilloter
Compréhensif	Compréhensible	Préposition	proposition
Dénouement	Dénuement	Prescrire	proscrire
Décocher	Décrocher	Rabattre	Rebattre
Forcer	Forcir	Recouvrer	recouvrir

II-1-6-4-Antonymie

Ce sont des mots de sens contraires. Les antonymes, au niveau du lexique, s'obtiennent par suffixation ou par l'emploi de mots de sens contraire :

- **Antonymie par affixation**
 - *légal* // *illégal*
 - *propre* // *malpropre*
 - **content** // **mécontent**
 - *anglophile* // *anglophobe*
- **Antonymie par opposition de mots**
 - **propre** // **sale**
 - **propre** // **collectif**
 - **loin** // **proche**

NB : Les antonymes d'un mot diffèrent selon le contexte

- du bois **frais** // du bois **sec**
- un parfum **frais** // un parfum **lourd**
- une nouvelle **fraiche** // une nouvelle **ancienne**
- du poisson **frais** // du poisson **avarié**

II-1-6-5-Synonymie

Les synonymes sont des mots de sens proches. Dans la réalité, deux mots ne peuvent pas avoir

des significations identiques, car il y a toujours des nuances de sens. **TUER** n'est pas **ABATTRE**. Et **manger** n'est pas **savourer**. Les nuances entre les synonymes proviennent de :

- **les origines du mot** : **TOUTEFOIS** n'est pas **CEPENDANT** ;
- **les intensités d'emploi des mots** : celui qui est **HIDEUX** est plus que **LAID** ;
- **les niveaux de langue** : dire **UN BOLIDE** ne correspond pas toujours à **UNE AUTOMOBILE** ;
- **les connotations** : dans l'acte sexuel, **VIOLER** est différent de **FAIRE L'AMOUR**.

La connaissance de toutes ces notions lexicales favorise un usage éclairé du mot dont le sens n'est vraiment jamais donné que dans le contexte de la phrase

II-2-La syntaxe : la phrase

Pour définir la phrase, au moins trois critères sont additionnés :

- une succession de mots limités à gauche par une majuscule et à droite par un signe de ponctuation ;
- des critères graphiques et phonétiques référant à l'écrit et à l'oral ;
- l'autonomie sémantique qui fait qu'une phrase se suffit à elle-même pour être comprise.

Pour simplifier le tout, en situation d'énonciation, la construction de la phrase intègre le respect de règles grammaticales et la plénitude de sens. Sur la base de ces critères, posons avec Riegel, Pellat et Rioul qu'une phrase est **l'unité de niveau supérieur d'un type de construction hiérarchique du discours**. La phrase combine les mots provenant des classes grammaticales.

Ainsi, la phrase **Le soleil brille dans le ciel**. est composée de : un déterminant (**le**), un nom commun (**soleil**), un verbe (**brille**), une préposition (**dans**), un déterminant (**le**), un nom commun (**ciel**).

Il existe plusieurs niveaux d'analyse de la phrase.

II-2-1-Phrase nominale et phrase verbale

Cette première distinction prend en compte l'élément central de la phrase.

II-2-1-1-Phrase nominale

Elle ne contient pas de verbe. Elle est composée autour d'un nom, d'un adjectif qualificatif, d'un adverbe... Elle peut être présentative ou exclamative. On s'en sert généralement pour les titres.

Exemples :

- **Voici notre nouvelle maison.** (phrase nominale présentative)
- **Quelle belle maison !** (phrase nominale exclamative)
- **Pluie de stars sur le stade Félix Houphouët-Boigny** (Titre)

II-2-1-2-Phrase verbale

Elle se construit autour d'un verbe qui peut être conjugué ou non. La phrase verbale est divisée en groupe sujet (GS) et en groupe verbal (GV).

Exemples :

- **Les voyageurs** **prennent l'avi on.** (phrase verbale avec un verbe conjugué)
(GS) (GV)
- **Quel chemin** **emprunter ?** (phrase verbale avec verbe infinitif)
(GS) (GV)

II-2-2-Phrase simple et phrase complexe

Cette seconde distinction tient compte du nombre de propositions dans une phrase.

II-2-2-1-Phrase simple

Elle est composée d'un seul groupe sujet (GS) et d'un seul groupe verbal (GV)

Exemples :

- Les portes sont closes.
(GS) (GV)
- Les portes du bureau sont closes depuis 17h30 min.
(GS) (GV)

II-2-2-2-Phrase composée (phrase complexe)

Elle combine plusieurs phrases qui deviennent alors des propositions. Dans une phrase composée ou complexe, on retrouve plusieurs mécanismes de combinaison.

- **La combinaison par coordination :** les propositions indépendantes sont reliées avec des conjonctions de coordination ; elles sont coordonnées.

Exemple :

- Les enfants aiment courir **mais** les adultes préfèrent marcher.
- Les blessés ressentaient des douleurs extrêmes **donc** ils titubaient.

- **La combinaison par juxtaposition**

- Les enfants aiment courir, les adultes préfèrent marcher.
- Les blessés ressentaient des douleurs extrêmes ; ils titubaient.

- **La combinaison par subordination**

Les enfants aiment courir **tandis que** les adultes préfèrent marcher.
Les blessés ressentaient des douleurs extrêmes **si bien qu'**ils titubaient.

NB : Il existe plusieurs types de propositions subordonnées :

- **Les subordonnées complétives (COD du verbe, obligatoire)**
Exemple : Les voyageurs souhaitaient **qu'il n'y ait pas de trou d'air lors du vol.**
- **Les subordonnées circonstancielles ou conjonctives (Complément circonstanciel, facultatif)**
Exemple : Les blessés titubaient **parce qu'ils ressentaient des douleurs extrêmes.**
- **Les subordonnées relatives (Complément du nom, facultatif)**
Exemple : Les deux Coupes d'Afrique sont des trophées **dont les Ivoiriens sont fiers.**
- **Les subordonnées interrogatives indirectes (COD du verbe, obligatoire)**
Exemple : Les candidats se demandent **comment préparer au mieux leur concours.**

II-2-3-Types de phrases et formes de phrases

On regroupe aussi les phrases selon leurs types et selon leurs formes.

II-2-3-1-Types de phrases

Ils sont au nombre de quatre et ne se combinent jamais entre eux. Ce sont :

II-2-3-1-1-La phrase déclarative pour donner une information

Exemple : La fonction publique attire beaucoup de jeunes Ivoiriens.

II-2-3-1-2-La phrase interrogative pour demander une information

Exemples : Tu lis un livre ? // Est-ce que tu lis un livre ? // Lis-tu un livre ?

Avec mot interrogatif

Avec inversion du sujet

II-2-3-1-3-La phrase impérative pour donner un ordre, un conseil, une injonction

Exemples : Ne pas fumer ici. // Donne-moi de l'eau. // Achève tes exercices.

II-2-3-1-4-La phrase exclamative pour exprimer une émotion

Exemples : Il aurait gagné 100 millions à la loterie ! // Quel veinard il est !

II-2-3-2-Formes de phrases

Elles se combinent avec les types et entre elles. Ce sont généralement :

II-2-3-2-1-Phrase affirmative vs Phrase négative

Exemples : Le ciel est livide. On **ne** voit **plus** le soleil.

NB : Dans une phrase négative, on ne se fie pas au sens, mais à l'usage des adverbes de négation : ne... pas/plus/point/guère/personne/jamais/rien... dans la syntaxe.

II-2-3-2-2-La phrase active vs La phrase passive

Dans la phrase active, le sujet fait l'action. Dans la phrase passive, le sujet subit l'action. Dans le cas des phrases construites avec un verbe admettant un complément d'objet direct (COD), on peut passer de la forme active à la forme passive.

Exemples : les astronautes visitent l'espace. // L'espace est visité par les astronautes.

P.active

P.passive

On observe les étoiles à l'aide des télescopes. // Les étoiles sont observées à l'aide des télescopes.

P.active

P.passive

II-2-3-2-3-La phrase emphatique est utilisée pour marquer une insistance.

Soit la phrase : « La Côte d'Ivoire a remporté sa première coupe d'Afrique de football en 1992. »

On peut en déduire les phrases emphatiques suivantes :

La Côte d'Ivoire, elle a remporté sa première Coupe d'Afrique de football en 1992.

Emphase par adjonction d'un pronom tonique

Quant à la Côte d'Ivoire, elle a remporté sa première Coupe d'Afrique de football en 1992.

Emphase par usage de quant à ou de pour

C'est en 1992 que, la Côte d'Ivoire a remporté sa première Coupe d'Afrique de football.

Emphase par usage de C'est... que

En 1992, la Côte d'Ivoire a remporté sa première Coupe d'Afrique de football.

Emphase par modification de l'ordre de mots.

II-3-Les connecteurs

L'un des points théoriques sur lequel il importe de revenir est l'importance des connecteurs logiques. La nécessité qu'il y a, dans un résumé, de contracter les idées principales appelle automatiquement la mise en lumière des relations qu'elles entretiennent. Les moyens de le faire avec efficacité résident dans une manipulation avisée et une variation des connecteurs logiques.

Dans les deux tableaux qui suivent, nous les avons scindés en connecteurs imprimant vraiment une logique à l'énoncé, et en connecteurs structurant l'organisation de celui-ci. Pour les connecteurs logiques, les valeurs et les classes grammaticales ont été exposées.

II-3-1-Les connecteurs d'organisation

Leur fonction est d'insister sur l'ordre des arguments dans l'énoncé ou dans le texte.
 en premier lieu, en second lieu,
 d'une part... d'autre part,
 en conclusion,
 en fin de compte, en définitive...
 premièrement, deuxièmement,...
 d'abord, puis, ensuite, enfin...

II-3-2-Les connecteurs logiques

	CONJONCTION DE COORDINATION	CONJONCTION DE SUBORDINATION	ADVERBES ET LOCUTIONS	PREPOSITION ET GN
ADDITION	Et	de même que, sans compter que, ainsi que...	ensuite, voire, d'ailleurs, quant à, encore, de plus, non seulement... mais encore, de surcroît, en outre...	
OPPOSITION	Mais, or	bien que, quoique, tandis que, alors que, même si...	cependant, pourtant, toutefois, néanmoins, en revanche, au contraire, malgré tout, certes...	malgré...
CAUSE	Car	parce que, puisque, étant donné que, comme, vu que, sous prétexte que.	effectivement...	en effet, grâce à, n raison de ...
EXEMPLE			par exemple, ainsi, en effet, notamment, en d'autres termes, c'est à dire, autrement dit, d'ailleurs...	
CONSEQUENCE		de sorte que, si bien que, de façon que, au point que, tellement... que, si...que...	aussi, finalement, ainsi, voilà pourquoi, c'est pourquoi, par conséquent, tout compte fait...	
BUT	Donc, et	pour que, de peur que, de crainte que, afin que...		pour, dans le but de, afin de, en vue de
CONDITION OU HYPOTHESE		si, au cas où, en admettant que, pourvu que, à condition que...		en cas de...
CONCLUSION	Donc		Ainsi, en somme, bref, pour conclure, en résumé, finalement, en un mot, en définitive, en conclusion	

II-4-Le paragraphe dans le texte

Dans un texte argumentatif, l'énonciateur, plus ou moins impliqué dans son propos a une visée argumentative qui est de convaincre le destinataire de la justesse de ses arguments : le persuader ou le dissuader. Pour atteindre un tel objectif, le texte argumentatif est fortement structuré selon un schéma argumentatif inductif ou déductif. Les idées y sont organisées dans des paragraphes qui sont des phases ou étapes du développement.

Dans un texte argumentatif, chaque paragraphe veut apporter un argument original par gradation ascendante ou descendante. La démonstration dans un paragraphe obéit elle aussi à des règles. La lecture globale d'un texte transite par celle de ses paragraphes. Mais comment est structuré un paragraphe ?

Soit le paragraphe suivant :

« D'une manière générale, chaque individu est légitimement à la recherche de sa propre valeur, et la seule manière d'y parvenir consiste à se confronter aux autres, car en dehors de toute relation et de toute interaction, avec autrui, il lui est impossible de savoir ce que l'on vaut et donc ce qu'on est. Ce constat nous fait approcher le type de nécessité qui se cache derrière ce processus. Fondée sur la division du travail et la pluralité des fonctions en son sein, la société a besoin de sélectionner les individus et de les répartir selon les tâches différentes. Une société n'a pas besoin uniquement de médecins ou d'ingénieurs, et la comparaison qui se trouve au sein de la sélection permettra aux plus aptes de devenir médecins ou ingénieurs et d'orienter les autres vers d'autres métiers qui se doivent d'être occupés pour qu'elle fonctionne. Il y a ici comme l'évocation d'un processus de « sélection naturelle » de type darwinien où la comparaison sélective remplace la lutte à mort entre espèce, dans l'évolution. Mais, dans un contexte social, la lutte à mort qu'évoque Darwin (« struggle for life ») est un processus de mesure et de hiérarchisation des individus par rapport aux places que la société propose, et toute exclusion n'est qu'un mort mythique.»

BLED, Culture générale, Paris, Hachette, 2014, pp. 152-153, sujet « Faut-il se comparer ? »

On peut décomposer cet énoncé en idée principale, explications et exemples.

II-4-1-L'idée générale du paragraphe

Elle est généralement située en début de paragraphe. On la reconnaît dès la première phrase par son caractère général et original (par rapport au paragraphe précédent si ce n'est pas le premier). Elle est un aspect de la thèse de l'auteur.

Exemple d'idée générale:

D'une manière générale, chaque individu est légitimement à la recherche de sa propre valeur, et la seule manière d'y parvenir consiste à se confronter aux autres, car en dehors de toute relation et de toute interaction, avec autrui, il lui est impossible de savoir ce que l'on vaut et donc ce qu'on est.

Le caractère général de cette idée repose sur :

- **le groupe adverbial** : d'une manière générale..,
- **le groupe nominal indéfini** : chaque individu..,
- **la tournure impersonnelle** : il lui est impossible... ,
- **les pronoms indéfinis** : on, l'on.

II-4-2-Les idées secondaires ou explications

Ce sont elles qui étayent l'idée générale. Elles en donnent et disent le pourquoi ou le comment. Elles la justifient à l'aide de références solides. Dans ce paragraphe, on peut en trouver trois d'inégales valeurs et longueurs.

Exemples d'idées secondaires :

1. ***Ce constat nous fait approcher le type de nécessité qui se cache derrière ce processus. Fondée sur la division du travail et la pluralité des fonctions en son sein, la société a besoin de sélectionner les individus et de les répartir selon les tâches différentes.***

2. Il y a ici comme l'évocation d'un processus de « sélection naturelle » de type darwinien où la comparaison sélective remplace la lutte à mort entre espèce, dans l'évolution.

3. Mais, dans un contexte social, la lutte à mort qu'évoque Darwin (« struggle for life ») est un processus de mesure et de hiérarchisation des individus par rapport aux places que la société propose, et toute exclusion n'est qu'un mort mythique.»

Les explications sont particularisées :

- Implication de l'auteur : cela nous...
- Délimitation subjective : ici...
- Connecteurs : mais dans ce paragraphe n'a pas vraiment une valeur oppositive, mais explicative du propos...

II-4-2-Les exemples

Leur fonction dans un paragraphe est de rendre opérante la réflexion menée en l'adossant à la réalité, au vécu ou à des expériences concrètes. Les exemples viennent prouver la justesse et l'exactitude des idées.

Exemples : *Une société n'a pas besoin uniquement de médecins ou d'ingénieurs et la comparaison qui se trouve au sein de la sélection permettra aux plus aptes de devenir médecins ou ingénieurs et d'orienter les autres vers d'autres métiers qui se doivent d'être occupés pour qu'elle fonctionne.*

Les cas particuliers qui peuvent, plus tard, être généralisés sont ceux des médecins et des ingénieurs.

NB : *La composition d'un paragraphe en idée générale, idées secondaires ou explications et exemple peut être linéaire ou non. Pour le résumé, on ne retient automatiquement que les idées principales. Les idées secondaires sont convoquées selon les besoins. Quant aux exemples, ils ne sont pas repris.*

III-RAPPEL METHODOLOGIQUE

Nous supposons que le candidat, après s'être préparé est dans la salle de composition, bien installé et qu'on lui donne la feuille comportant l'épreuve de résumé de texte argumentatif. Après les rituels individuels (prière, inspiration...) que doit-il faire afin de rendre à la fin du temps imparti une copie qui ait des chances d'être positivement sanctionnée par les correcteurs ?

Il lui faudra débiter par lire le texte qui lui a été proposé.

III-1.Comment lire un texte

L'on ne peut résumer correctement ce que l'on a mal compris. La compréhension d'un texte suppose une lecture attentive, approfondie.

▪ Première étape

Lire lentement et attentivement le texte de manière à parvenir à sa compréhension globale, à repérer les signes et les unités de signification essentiels, à en saisir déjà les articulations. Le candidat se souviendra que les segments de signification apparaissent souvent dans les premières phrases des paragraphes.

▪ Deuxième étape

Relire lentement le texte et au fur et à mesure, souligner les signes et les segments de signification essentiels, indiquer en marge le découpage en grandes parties. Il convient d'utiliser un crayon, de façon à effacer ou à corriger d'éventuelles erreurs.

Cette deuxième étape permet de passer de l'appréhension globale du texte à une analyse plus pointue et d'éliminer les erreurs d'interprétation, inévitables lors d'une première lecture.

▪ Troisième étape

Lire le texte une troisième fois et, au fur et mesure, sur une feuille de brouillon, dresser la liste des unités de signification importantes, dont le nombre approximatif sera fixé en fonction de celui des mots impartis pour le résumé.

Une bonne manière d'éviter le danger de l'émiettement est d'utiliser déjà des connecteurs logiques (mais, par conte, d'abord, parce que, qui, dont...) qui assurent les liaisons entre les unités de signification. Si ce travail est correctement accompli, leur mise bout à bout peut constituer un résumé cohérent.

III-2- Thème et thèse du texte support

III-2- 1-Le thème ou quel sujet aborde le texte ?

C'est ce dont parle l'auteur. Pour trouver le thème du texte, l'on pose la question de quoi parle le texte ? Comme le montreront les applications pratiques produites dans ce document, le repérage du thème résulte d'un travail sur les occurrences lexicales. Le champ lexical d'une notion (nom, adjectifs, verbes, expressions figées...) concourt à dégager un thème. Par exemple, les mots *emploi, directeur, entreprise, patron, décider, diriger, vision...* peuvent faire allusion au TRAVAIL DANS LE SECTEUR PRIVE, quand *journalisme, information, diffusion, spectateur, film, documentaire* font penser à la TELEVISION.

Le thème s'énonce sous la forme pronominale : *La télévision ; les enjeux de la télévision ; les usages de la télévision ; Le pouvoir en Afrique ; Les élections en Afrique, le cinéma...* peuvent être des thèmes d'un texte argumentatif.

III-2- 2-La thèse ou que pense l'auteur de ... ?

C'est l'opinion soutenue par l'auteur à propos d'un thème donné. Le thème abordé par un auteur dans un texte argumentatif à ceci de particulier qu'il suscite un débat ? *Pour ou contre la télévision ? Aspects positifs ou négatifs de la guerre ? Comprendre ou non les terroristes ? Privilégier ou pas l'exploration de l'espace ?* La vocation du texte argumentatif est de donner la position de son auteur et de la défendre. En donnant son point de vue sur un thème, l'auteur énonce une thèse.

La thèse procède toujours par orientation du propos sur le thème. On la perçoit à travers les modalisateurs, les connotations, le réseau sémantique que déploie l'auteur pour réfuter ou non telle ou telle position.

III-3- L'argumentation

La visée argumentative : c'est le but, l'objectif visé par l'auteur. Quelle attitude ou réaction devrait avoir celui qui le lit, après lecture du texte ? De quoi veut-il nous convaincre ? Quelle influence veut-il avoir sur nous ? Que vise-t-il en définitive ?

La stratégie argumentative : c'est l'ensemble des procédés utilisés par l'auteur pour convaincre ses interlocuteurs. Il peut alors procéder par réfutation, par justification ; il peut même utiliser des procédés rhétoriques et aussi écrire des textes avec des tonalités.

La séquence argumentative : C'est une partie du texte correspondant à une unité de sens. Un argument suivi d'un exemple constitue une séquence argumentative.

Le schéma argumentatif : C'est la démarche argumentative. C'est le plan d'exposition des idées de l'auteur. Elle s'organise en paragraphes argumentatifs. Cela signifie que plusieurs paragraphes peuvent entrer dans une même logique argumentative : exposition d'une situation, divers aspects d'une même notion... Etablir donc un schéma argumentatif d'un texte, c'est déterminer l'agencement de ses éléments. Les mécanismes vont du général au particulier (déduction) ou du particulier au général (induction). Le schéma argumentatif, c'est la stratégie d'exposition adoptée par son auteur. Cette stratégie intègre les séquences argumentatives.

III-4-Identification et reformulation des idées

Tout paragraphe (à l'exception des textes narratifs) a une structure syntaxique simple : trois types d'idées le composent :

- à son début, il y a une idée de première importance. C'est l'idée générale du paragraphe ;
- à la suite, il y a plusieurs idées de moyenne importance chargées d'explicitier l'idée générale du paragraphe ;
- à la fin du paragraphe, il y a une ou deux idées de seconde importance. Elles s'attachent à illustrer, à conclure ou à faire les deux à la fois.

NB : On reformule systématiquement les idées essentielles. On rejette systématiquement tous les exemples. Les autres idées connaissent un traitement particulier (rejet ou non) qui dépend de la longueur du texte à produire. (Cf. le paragraphe argumentatif)

III-5 La reformulation

La reformulation des idées est l'un des nœuds du résumé. Elle repose non seulement sur les aptitudes du candidat à comprendre un texte, mais surtout sur sa capacité à faire usage d'un vocabulaire riche et soutenu. En plus des moyens lexicaux, la reformulation transite par une maîtrise de la syntaxe et de la matérialisation des liens logiques par le choix des connecteurs appropriés.

Le candidat devra faire usage de synonymes pour ce qui est du lexique, à l'exception des mots-clefs. Pour ce qui est de la syntaxe, il devra privilégier les phrases simples. Les subordonnées peuvent être substantivées.

Exemples 1 : Les voyageurs souhaitaient qu'il n'y ait pas de trou d'air lors du vol. (16 mots)

1 2 3 4 5
Les voyageurs espéraient qu'il n'y ait pas de trou d'air lors du vol.

2
Les voyageurs espéraient l'absence de trou d'air lors du vol.

3
Les voyageurs espéraient l'absence de turbulences lors du vol.

4
Les voyageurs espéraient l'absence de turbulences dans l'avion. (10 mots)

5
Exemples 2 : Les deux Coupes d'Afrique sont des trophées dont les Ivoiriens sont fiers. (13 mots)

1 2 3
Les deux victoires continentales sont des trophées dont les Ivoiriens sont fiers.

1
Les deux Coupes d'Afrique sont des trophées dont les Ivoiriens s'e norguei llissent.

3
Les Ivoiri ens s'enorg ueill is sent des deux vic toi res continentales. (8 mots)

Exemples 3 : Les candidats se demandent comment préparer au mieux leur concours. (10 mots)

1 2 3 4 5
Les candidats recherchent comment préparer au mieux leur concours.

2
Les candidats recherchent comment préparer au mieux les épreuves.

5
Les candidats recherchent comment optimiser la préparation des épreuves.

4
Les candidats veulent optimiser leur préparation (aux épreuves). (6 ou 8 mots)

N.B. : Le texte résumé doit être le résultat d'une reformulation : il ne consiste pas en un montage de citations, ni une reprise des mots du texte proposé.

III-6 Le traitement des énumérations

Le plus souvent, on essaie d'établir un fait, de décrire une situation, de présenter et justifier une solution. Pour cela, on apporte des preuves, des exemples, des citations, des indications chiffrées... D'où un premier principe de sélection : dès qu'il y a succession, énumération d'éléments de même nature, on choisit le plus caractéristique, le plus probant.

III-7. Les exemples

De manière générale, les exemples ne sont pas pris en compte dans le résumé. Mais certains d'entre eux sont indispensables à la compréhension du texte, au fonctionnement du raisonnement. Il faut donc faire l'effort de distinguer les exemples essentiels - à conserver - de ceux qui ont un rôle illustratif moins important et peuvent ne pas figurer dans le résumé.

III-8. Les citations

Les citations ne sont pas prises en compte. Cependant une citation brève (un mot ou une expression courte) peut être reprise entre guillemets si elle est très importante et indispensable au sens général.

III-9. Les chiffres

On ne prend en compte le chiffre que lorsqu'il est significatif et qu'il revient dans le texte.

III-10. Le comptage des mots

Tous les mots sont décomptés, y compris les mots élidés. Par exemple : «*C'est de l'art*» est compté pour cinq mots. Les mots composés (Chef-d'œuvre, Jean-Marie...), les sigles connus de tous (O.N.U., E.N.A. ...), les nombres écrits en chiffres (900 000 ; 1995, etc.) ne comptent que pour un mot. Comment compter les mots ? Deux possibilités s'offrent au candidat.

La première manière de compter les mots est de les énumérer les uns après les autres, stylo ou crayon à la main. L'avantage serait de cette méthode est qu'il saurait exactement combien de mots compte le texte comme le donnerait un ordinateur. Mais les inconvénients résident dans la perte de temps et dans l'étourdissement possible devant la longueur du texte.

La seconde méthode consiste à faire une moyenne qui sera approximative mais acceptable, partant des mots des cinq premières lignes du texte pour les multiplier par le nombre de ligne total.

Pour le faire :

1. Numéroter les lignes du texte ;
2. Compter le nombre de mots des cinq première lignes (Exemple : L1 : 18 mots ; L2 : 19 mots ; L 3 : 19 mots ; L4 : 20 mots ; L5 : 16 mots) ;
3. Faire la moyenne du nombre de mots (exemple : $18+19+19+20+16 = 92$ mots : 5 lignes = 18.4 mots en moyenne) ;
4. Multiplier la moyenne de mot par le nombre total de ligne. (exemple pour un texte de 32 lignes, on aurait, $18.4 \times 32 = 588$ mots) ;
5. On divisera ce nombre approximatif par 3 ou par 4 pour obtenir le nombre de mots du résumé produire, avec une marge de plus ou moins 10 pour cent.

Le résumé ne comptera pas nécessairement le même nombre de paragraphes que le texte. Le candidat peut en créer de nouveaux, mais plus souvent opérer des regroupements d'idées.

NB : Ne pas faire plusieurs alinéas : la rédaction finale se présente sous la forme d'un bloc typographique avec un seul alinéa au départ.

VI-APPLICATIONS DU RESUME

Les considérations théoriques et les aspects méthodologiques ont besoin d'exemples pour être mieux perçus. Nous nous proposons de présenter cinq résumés de textes argumentatifs après une étude minimale préalable.

En termes d'étude minimale, il s'agit de dégager :

- le thème du texte ;
- la thèse de l'auteur ;
- le schéma de l'argumentation ;
- les indices d'énonciation ;
- les idées essentielles par paragraphe.

Les niveaux de difficulté diffèrent d'un texte à un autre. Il en va de même pour les thèmes et pour tous les autres éléments étudiés. La présentation se fait en trois phases :

1. texte à résumer ;
2. étude minimale du texte à résumer ;
3. proposition d'un résumé.

*
* *

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

EXERCICES D'APPLICATION

Ablamian.com
Nos produits, vos solutions !

S'agissant de la morale, au sens que nous donnons à ce mot devenu équivoque, nous pensons qu'elle est de plus en plus bafouée. Pour nous, elle ne désigne pas l'obéissance aveugle à des règles sociales, religieuses, politiques ou autres. Or, c'est ainsi que nombre de nos concitoyens perçoivent la morale de nos jours, d'où son rejet actuel. Nous considérons plutôt qu'elle se rapporte au respect que tout individu devrait avoir à l'égard de lui-même, d'autrui et de l'environnement. Le respect de soi-même consiste à vivre conformément à ses idées et à ne pas s'autoriser des comportements que l'on réprouve chez les autres. Le respect d'autrui consiste tout simplement à ne pas faire à notre prochain ce que l'on ne voudrait pas qu'il nous fasse, ce qu'ont enseigné tous les sages du passé. Quant au respect de l'environnement, osons dire qu'il coule de source : respecter la nature et la préserver pour les générations futures. Vue sous cet angle, la morale implique un équilibre entre les droits et les devoirs de chacun, ce qui lui donne une dimension humaniste n'ayant rien de moralisateur.

La morale, au sens que nous venons de définir, pose tout le problème de l'éducation. Or, celle-ci nous semble en perte. La plupart des parents ont démissionné dans ce domaine ou n'ont plus les repères voulus pour éduquer correctement leurs enfants. Parmi eux, beaucoup se déchargent sur les enseignants pour pallier cette carence. Mais le rôle d'un enseignant n'est-il pas avant tout d'instruire, c'est-à-dire de transmettre des connaissances ? L'éducation, quant à elle, consiste plutôt à inculquer des valeurs civiques et éthiques. En cela, nous partageons l'idée de Socrate, qui voyait en elle « l'art d'éveiller les vertus de l'âme », telles l'humilité, la générosité, la tolérance, la bienveillance, l'honnêteté etc. Indépendamment de toute considération d'ordre spirituel, nous pensons que ce sont ces vertus que les parents, et d'une manière générale les adultes, devraient inculquer aux enfants. Naturellement, cela implique, sinon qu'eux-mêmes les aient acquises, du moins, qu'ils aient conscience de la nécessité de les acquérir.

En ce qui concerne les relations de l'homme avec ses semblables, nous pensons qu'elles sont de plus en plus intéressées et qu'elles laissent de moins en moins de place à l'altruisme. Certes, des élans de solidarité se manifestent, mais c'est le plus souvent occasionnellement, lors de catastrophes. En temps ordinaire, c'est le « chacun pour soi » qui prédomine dans les comportements. Selon nous, cette montée de l'individualisme est là encore une conséquence du matérialisme excessif qui sévit actuellement dans les sociétés modernes. Néanmoins, l'isolement qui en découle devrait finir tôt ou tard par générer le désir et le besoin de renouer le contact avec l'autre.

La généralisation de la violence nous semble également très préoccupante. Certes, elle a toujours existé, mais elle s'exprime de plus en plus dans les comportements individuels. Plus grave encore, elle se manifeste de plus en plus tôt. En ce début du XXI^e siècle, un enfant tue un autre sans état d'âme apparent. A cette violence effective s'ajoute une violence fictive qui a envahi les écrans de cinéma et de télévision. La première inspire la seconde et la seconde nourrit la première, créant un cercle vicieux qu'il est grand temps d'arrêter. En cela, s'il est indéniable que la violence a des causes multiples, son facteur le plus déclenchant n'est autre que la violence elle-même. De toute évidence, cette culture de la violence est pernicieuse et ne peut être constructive, d'autant plus que pour la première fois dans l'histoire connue, l'humanité a les moyens de s'autodétruire à l'échelle planétaire.

Nous constatons par ailleurs qu'à l'ère de la communication, les individus ne communiquent pratiquement plus. Les membres d'une même famille ne dialoguent plus entre eux, tout occupés qu'ils sont à écouter la radio, à regarder la télévision ou à surfer sur internet. Le même constat s'impose sur un plan plus général : la télécommunication supprime la communication proprement dite.

Aussi contradictoire que cela paraisse, nous pensons que le manque de communication actuel entre nos concitoyens résulte en partie d'un excès d'information. Il ne s'agit naturellement pas de remettre en cause le devoir d'informer et le droit d'être informé, car l'un et l'autre sont les piliers de toute démocratie véritable. Nous regrettons seulement qu'elle se focalise avant tout sur la précarité de la

condition humaine et mette autant en exergue les aspects négatifs du comportement humain. Ce faisant, elle nourrit au mieux le pessimisme, la tristesse et le désespoir...S'il est légitime de montrer ce qui participe à la laideur du monde, il est dans l'intérêt de tous de révéler ce qui en fait la beauté. Plus que jamais le monde a besoin d'optimisme, d'espoir et d'unité.

La compréhension de l'homme par l'homme constituerait une avancée considérable, plus radicale que l'essor scientifique et technologique qu'à connue le XX^e siècle. C'est pourquoi toute société doit favoriser les rencontres directes entre ses membres, mais également s'ouvrir sur le monde. En cela, nous défendons la cause d'une fraternité humaine faisant de tout individu un citoyen du monde, ce qui suppose de mettre fin à toute discrimination ou ségrégation d'ordre racial, ethnique, social, religieux, politique ou autre. Finalement, il s'agit d'œuvrer à l'avènement d'une culture de la paix, fondée sur l'intégration et la coopération. L'humanité étant une en essence, son bonheur n'est possible qu'en favorisant celui de tous les hommes, sans exception.

888 mots

*
* * *

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Etude du texte 1

1-Thème

La morale

2-Thèse

Nous considérons plutôt qu'elle se rapporte au respect que tout individu devrait avoir à l'égard de lui-même, d'autrui et de l'environnement.

3-Schéma argumentatif

-paragraphe 2 : argument (la morale... démissionné)

d-Indices d'énonciation : -des indices de per[sonne] : nous, nos, pronom personnel et adjectif possessif

-des verbes d'opinion : nous pensons, nous considérons

4-Idees selon les paragraphes

-Paragraphe 1 : La morale est rejetée parce qu'elle est communément perçue comme une contrainte.

-La morale est le respect de soi, de l'autre et de l'environnement, elle est donc une source d'équilibre social

Paragraphe 2 : La morale pose le problème de l'éducation qui recule vu la démission des parents

Paragraphe 3 : Donc les relations humaines sont dénuées d'altruisme

Paragraphe 4 : L'exacerbation de la violence menace la survie de l'humanité

Paragraphe 5-6 : Le manque de communication entre les hommes dû aux NTIC donne des informations dont le traitement est préjudiciable à l'homme

Paragraphe 7 : La survie de l'humanité dépend de la compréhension mutuelle, de la paix et de l'entente entre les hommes

*
* *

Résumé du texte 2

De plus en plus, notre société perd de vue le vrai sens que peut recouvrir le terme « morale ». Plusieurs personnes la considèrent comme une contrainte et la rejettent pour cette raison. Or, la morale se définit d'abord comme le respect de soi, puis de l'autre et enfin de son environnement. Elle se fonde sur l'éducation. Cependant celle-ci est aujourd'hui mise en mal compte tenu de la démission des parents qui abandonnent ainsi cette lourde charge à l'enseignant. Du coup, notre société se déshumanise d'autant plus que les relations humaines ne sont sincères qu'en cas de graves dangers compte tenu de l'individualisme développé. Par ailleurs, l'exacerbation de la violence en tout genre et à tout âge qui en découle, est un danger pour l'humanité. Elle génère une insuffisance de communication dans les sociétés modernes due paradoxalement à l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Nous déplorons le fait que ces outils modernes donnent des informations qui portent préjudice à l'homme au lieu de lui donner des espoirs. En somme, la survie de l'humanité dépend de la compréhension mutuelle, de la paix et de l'entente entre les hommes.

191 mots
Résumé au 1/4

Texte 2 : « Internet, un outil de la démocratie ? »

Internet, comme les autres outils médiatiques, a été marqué par les représentations que ses concepteurs pouvaient avoir de la communication sociale et politique. Ceux-ci furent autant des innovateurs sociaux que des innovateurs techniques. Ils sentirent et expérimentèrent ces nouvelles formes de relations sociales qu'on peut appeler « individualisme connecté » et qui caractérisent aussi bien la vie privée que la vie professionnelle.

Cette forme sociale apparaît aussi dans les nouveaux types d'engagement militant où l'individu choisit ses modes d'intervention, mais toujours en coordination avec les autres. Internet a donc une homologie forte avec de nouvelles formes de participation et de délibération démocratiques. Certes, tous les internautes, loin de là, ne sont pas des visiteurs des sites d'information et de débat politique, néanmoins de nouveaux dispositifs d'information sont apparus, de nouvelles formes de débats se mettent en place.

Dans le premier livre qui va populariser cette nouvelle technologie, le journaliste Howard Rheingold compare longuement internet à l'espace public habermassien. Il y voit un dispositif capable de revitaliser la démocratie. Cette vision politique d'internet sera reprise par de nombreux auteurs et notamment par Al Gore, alors vice-président des Etats-Unis, lors d'un Discours à l'Union Internationale des Télécommunications.

Mais rapidement des universitaires qui observent le comportement des communautés en ligne contestent cette perspective. Les forums sont souvent le siège de ces guerres d'injures (flame wars) où les internautes défendent violemment des opinions dont ils ne veulent plus démordre. Pour Mark Poster, les débats en ligne ne correspondent pas aux caractéristiques de l'espace public, à savoir un débat entre égaux où les arguments rationnels prévalent et où on cherche à élaborer une position commune. Internet ne répond qu'à la première caractéristique. Les internautes peuvent effectivement échanger sur un pied d'égalité. Par contre, l'échange argumenté est loin d'être toujours la règle. Le débat ne tend pas vers l'élaboration d'une position commune, mais plutôt vers une multiplication de points de vue contradictoires. ».

[...]Ce qui distingue fondamentalement internet des médias précédents, c'est que cette technique permet d'offrir à l'internaute une information personnalisée (customized). Non seulement le consommateur peut trouver beaucoup plus facilement un produit directement adapté à sa demande, mais il peut également construire son propre journal. Cette idée que les futurologues de l'informatique comme Toffler, Gilder ou Negroponte appelaient de leurs vœux dans les années 1980 et au début des années 1990 est proposée couramment aujourd'hui aux internautes avec les services de portail personnalisé comme Netvibes, et les flux RSS qui permettent d'avoir une information constamment mise à jour. On est alors dans le modèle de la souveraineté du consommateur qui choisit ce qu'il veut.

Internet propose une information riche et abondante, quantitativement très importante. Ainsi une étude sur le référendum de 2005 sur la constitution européenne décompte plus de trois cents sites web qui abordent cette question. De même une recherche américaine de 2003 décompte 1700 sites abordant la question de l'avortement. Il est évidemment difficile de comparer internet aux médias classiques, puisque l'offre n'est pas de même nature. En effet, contrairement à la presse ou à la télévision, l'information sur le web reste disponible de façon permanente. Il est suffisant d'indiquer ici qu'internet est devenu aujourd'hui un media majeur. Il est un espace où il est plus facile qu'ailleurs de produire de l'information, où les barrières à l'entrée sont moindres. De nombreuses opinions s'expriment sur internet qui n'ont pas trouvé ou difficilement trouvé des espaces d'expression dans les médias classiques.

[...]Une enquête menée par Jennifer Stromer-Galley auprès des participants à trois groupes de discussion en ligne permet de voir si les interactions se déroulent au sein de communautés homogènes (thèse de l'homophilie) ou hétérogènes. Incontestablement, internet permet de rencontrer des gens qui pensent comme vous. On retrouve là la thèse des communautés d'intérêt qui est au cœur du développement d'internet. Cette demande de rencontre de personnes d'opinions proches semble

d'autant plus forte que l'individu se trouve idéologiquement isolé dans son environnement naturel (off line). Mais on peut aussi envisager d'utiliser internet de façon plus volontariste. Au sein de l'Electronic Dialogue Project lancé lors des élections présidentielles de 2000, on proposa à un échantillon d'Américains de participer à 60 groupes de discussion politique qui se réunissaient régulièrement en direct. Ces débats en ligne ont manifestement accru la participation au vote et l'engagement dans la vie locale. Cela reste malgré tout une expérience restreinte qui peut néanmoins servir de modèle pour l'organisation de débat public, cette démocratie dialogique étudiée par Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe. Internet dans ce cas peut permettre de mettre au point des procédures qui peuvent enrichir le débat public et favoriser la participation des citoyens.

Cette nouvelle forme de participation électronique a été au cœur du site de Ségolène Royal Désirs d'avenir. Il s'agissait là aussi de faire appel à des expertises ou des témoignages spécifiques venant de la base, au-delà du parti. Le résultat est mitigé. D'un côté, le lectorat fut faible (125 000 « visiteurs uniques » par mois, soit 10% du lectorat du site de Libération), de l'autre la production militante fut considérable (en octobre 2006, 45 000 messages avaient été écrits). Mais l'élément le plus novateur vient du déplacement de l'activité militante qui abandonne le discours oral, la réunion réelle, pour la rédaction de fiches normalisées. La participation militante nécessite d'autres compétences, elle est cadrée par des procédures strictes. Si les grandes organisations politiques commencent donc à se saisir d'internet, l'outil a été utilisé en premier lieu par les nouvelles formes de militantisme qui sont faiblement dotées en ressources organisationnelles. Dans ce cas, internet n'accompagne pas la vie militante, mais il en devient un des instruments clés. Internet est donc incontestablement un outil qui a permis à la base des militants de s'exprimer. Il permet de réduire la distance entre les dirigeants et la base.

En définitive, internet n'a pas en lui-même d'effet négatif sur la délibération démocratique. Il s'est en partie moulé sur les caractéristiques de notre société, mais il offre aussi de réelles opportunités pour de nouvelles formes démocratiques, multiples et réticulaires, où le citoyen ne se contente pas d'élire ses représentants, mais où il peut débattre, surveiller et évaluer leurs actions.

Patrice Flichy, le 14 janvier 2008,
in Dossier Presse et démocratie.
1019 mots

Ablaniana
Nos produits, vos souvenirs

Etude du texte 2

1-Thème

Les NTIC

2-Thèse

L'internet est un outil démocratique d'information.

3-Schéma argumentatif

L'auteur part du postulat que les concepteurs de l'outil se sont donné pour arriver, en se fondant sur de nombreuses études d'analyses, à la conclusion que l'internet est une tribune ouverte à tous et donc plus démocratique que les médias classiques d'informations.

4-Éléments d'énonciation :

Indices de personne – la 3^e personne du sing et pluriel. Énonciation de noms de lieux et de chercheurs de notoriété. Les modalisateurs (adverbes et temps verbaux très variés...)

Visée argumentative : le lecteur est implicitement invité à s'approprier cet outil informatique.

5-Les idées attendues selon les paragraphes.

- **Paragraphe 1 :** l'internet, outil d'info.
- **Paragraphe 2 et 3 :** plus performant car constitue et entretient un réseau communautaire.
- **Paragraphe 4 :** mais ce réseau contesté en sa forme par les universitaires.
- **Paragraphe 5 :** l'internet se distingue des autres médias par la liberté d'échange et de perception d'infos qu'il offre à l'internaute.
- **Paragraphe 6 :** de plus l'internet conserve les infos que l'internaute peut consulter à loisir et mieux participer aux débats quelle qu'en soit la nature.
- **Paragraphe 7 :** cette tribune de débats apparaît tellement démocratique qu'elle permet même au niveau politique, de réduire la distance entre les dirigeants et la base.
- **Paragraphe 8 :** conclusion, l'internet : un outil profitable au citoyen.

*

*

*

Résumé du texte 2

A l'instar des autres médias d'information, l'internet apparaît aujourd'hui comme un outil révolutionnaire dans les relations intercommunautaires. À travers la nouveauté que constitue « l'individualisme connecté » chaque utilisateur de ce réseau, après une analyse aussi bien personnelle qu'universelle des informations, décide de son mode d'engagement. Pourtant, ce réseau n'a pas que des adeptes ; il est très vite contesté dans son fonctionnement par des universitaires qui y voient un forum d'injures en tout genre. Ce qui distingue vraiment internet des autres médias, c'est la liberté d'échange et de perception d'information qu'il offre à l'internaute, en plus de la latitude dont ce dernier dispose de tout personnaliser. De plus, l'internet conserve les infos que l'internaute peut consulter à loisir et mieux participer aux débats quelle que soit la nature. Cette tribune d'échange est tellement démocratique qu'elle permet même, au niveau politique, de réduire la distance entre les dirigeants et la base afin que ceux-ci puissent co-diriger et co-gérer la cité. De plus en plus, les systèmes de vote dans des pays démocratiquement avancés en Occident en font l'expérience. C'est en cela qu'internet devient chaque jour un outil profitable non seulement à l'utilisateur individuel, mais surtout au citoyen et à la cité.

201 mots

Résumé au 1/4

V-CONSEILS PRATIQUES POUR PRODUIRE UN BON RESUME DE TEXTE

V-1-La fidélité

Résumer, c'est reprendre, en plus court et selon son schéma argumentatif, un texte A, en respectant son mouvement interne (organisation des paragraphes et leur succession et articulations.) Il faut donc s'interdire les interventions personnelles, pour approuver ou critiquer, et respecter l'intention de l'auteur. S'interdisant des formules telles que « *L'auteur dit que* » « *Il prétend que* »... « *L'auteur affirme que* «... » qui sont uniquement utilisées pour l'analyse de texte.

V-2-La formulation personnelle

La reprise des termes du texte doit être proscrite à l'exception du mot-clé irremplaçable qui donne au texte sa coloration thématique. L peut aussi s'agir d'un mot issu d'un vocabulaire spécialisé ou une expression entre guillemets. Il importe donc nécessaire de procéder à des substitutions de termes, de se livrer à une traduction personnelle qui prouve que le texte a été compris.

v-3-La clarté de l'expression

Le résumé doit être parfaitement compréhensible. Il faut faire remarque au candidat le principe selon lequel un texte incompris par un correcteur, qui est supposé être d'un niveau supérieur au candidat, est un texte mal rédigé par le candidat. Le résumé doit donc pour circonscrire sa propre compréhension. Sans procéder à des juxtapositions de phrase, il doit refléter l'organisation du texte dans un style clair. Proscrire donc la succession mécanique de phrases brèves et sans lien, l'usage du style télégraphique nuisent à la clarté du résumé.

NB : *Même si le résumé ne doit pas tenir compte des qualités expressives du texte, les effets d'ironie et d'humour pouvant indiquer certaines intentions de son auteurs devront être pris en compte par le candidat, s'il veut éviter les contresens.*

V-4-Le travail au brouillon

Il est préalable au dépôt d'une copie propre et lisible

V-5-L'orthographe

Les candidats éviteront les fautes d'orthographe qui ont pour effet d'enlaidir leurs copies.

NB : *la connaissance de la méthodologie et des conseils ne dispensent les candidats de s'exercer dans les conditions de composition réelle, car la réussite repose davantage sur la préparation que sur la chance.*

VI-EXERCEZ-VOUS

Sujet : Résumez le texte suivant au ¼ de son volume initial.

CONCOURS DIRECT D'ENTREE A L'EANA 2007, CMS

Les Africains se présentent généralement leur sous-développement comme le produit des manigances et de la malveillance des puissances extérieures déterminées à les maintenir dans un état de sujétion depuis quatre siècles. Pour preuve, les explications qu'ils donnent de ce qu'il faut nommer le naufrage économique de leur continent : étranglement par la dette, détérioration des termes des échanges, diminution de l'aide extérieure... Un discours bien pratique – le fameux complot néo-colonialiste permet aux Africains d'occulter leur propre responsabilité. Quand bien même l'Afrique disposerait de milliers de dollars, le développement n'aurait aucune chance de s'y amorcer car les Africains font exactement tout ce qu'il faut faire pour que rien ne marche. Ils refusent la méthode, l'organisation. Ils gaspillent tout ce qui pourrait fonctionner normalement au profit du plus grand nombre. Ils détestent la cohérence, la transparence, la rigueur.

En 1991, beaucoup d'Africains restent encore persuadés que le développement, c'est « la chose des Blancs » et que la technologie moderne est une nouvelle forme de domination coloniale. Ils ne réalisent pas que l'Occident aujourd'hui, c'est non seulement l'Europe, mais aussi le Brésil, le Japon et Hong Kong... Pour eux, le seul vrai problème est qu'ils ont été colonisés à cause de la couleur de leur peau. Verdict : l'Afrique ne sortira de cette impasse qu'au prix d'une révolution mentale qui lui permettra de juger une fois pour toute de purger la honte de la traite et de la colonisation. L'erreur fondamentale est de continuer à poser le problème en termes normaux.

Toutes les entreprises coloniales, tous les empires sont fondés sur la domination et la spoliation. La bestialité n'est pas l'apanage des Blancs. Les hauts faits historiques de Samory, Chaka et autres expansionnistes africains ne sont-ils pas avant tout des massacres en règle ? Il faut donc commencer par « démocratiser le débat ». Et d'abord admettre que la traite négrière et la colonisation ont été rendues possibles par l'existence de l'esclavage dans de nombreuses sociétés africaines. Ainsi le refus du développement passe par le refus de voir les choses en face et d'assumer ses propres responsabilités au regard de l'histoire.

Autre aspect de leur pétrification mentale, la certitude des Africains que la Renaissance de leur lutte antécoloniale est la condition préalable de leur développement. Le reste du monde n'ignore plus que le développement est fait d'emprunts aux réalisations des autres sociétés. Eux s'obstinent à supplier les autres de reconnaître leur « valeur de civilisation ». Aujourd'hui, plus que jamais, les échanges entre peuples sont d'abord économiques et les termes de l'échange sont définis par le poids technique et scientifique des différents partenaires. Qui pouvait penser un instant que les Japonais tiennent la dragée haute aux Américains parce qu'ils ont su leur faire apprécier la richesse de leurs traditions ? Les négociations portent sur l'intelligence artificielle ou le cours du yen mais certainement pas sur le droit d'identité culturelle.

Le parallèle avec le Japon, même s'il n'a rien d'original aujourd'hui, s'impose évidemment. Les histoires des contacts entre chacune des régions du monde et de l'Europe présentent le même nombre de similitudes initiales. La suite montre cependant que certaines cultures sont plus vulnérables que d'autres aux tentatives de domination extérieure. Tandis que les uns mettront à profit ces contacts pour s'enrichir des nouvelles connaissances techniques tout en préservant leurs traditions ancestrales, les autres ne feront que prendre acte de leur infériorité technologique. Le déclin de la curiosité scientifique des Africains, probablement vers la fin du XVII^e siècle, signe le déclin de l'Afrique elle-même.

**Dominique Metaillet,
Jeune Afrique n°1604, sept-oct. 1991**

BIBLIOGRAPHIE

- BLED, Culture générale, Paris, Hachette, 2014, 254 pages
- CHAPOUTOT (Johann) et LAUVAU (Geoffroy) : *Méthodologie, comprendre, Apprendre, Réussir*, Paris, PUF, 2009, 275 pages
- Ecole Nationale d'Administration, *La note de synthèse, le résumé de texte*, Abidjan, PUCI, 1998, 114 pages
- GAILLARD (Bénédicte) : *Pratique du français de A à Z*, Paris, Hatier, Collection AZ, 1995, 385 pages
- MORFAUX (Louis-Marie) et PREVOST (Roger) : *Résumé et synthèse de textes, méthode et exercice corrigés*, Paris, Armand Colin/SEJER, 2004, 223 pages
- RIEGEL (Martin) et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, 1107 pages
- WILMET (Marc), *Grammaire critique du français*, Louvain la Neuve, Duculot, 2014, 768 pages

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !